

**L'association « Bien vivre au Bois-d'Oingt »
et ses demandes concernant la Médiathèque**

Un petit rappel chronologique pour ceux qui ne savaient pas...

Les textes cités entre guillemets sont ceux des comptes-rendus officiels des différentes instances.

1. Janvier 2008

L'association termine la rédaction des orientations qu'elle veut présenter aux candidats aux élections municipales.

« **Les services** : l'augmentation de la population doit être accompagnée de services : accès aux transports, crèche, médiathèque de culture et de loisirs avec ouvertures larges, Office de tourisme visible, plusieurs salles équipées pour les clubs de personnes âgées et associations diverses, lieux d'activités pour les jeunes »

2. Février 2008 :

plusieurs réunions avec les équipes candidates aux élections.

Questions posées aux candidats aux élections municipales et leurs réponses :

- **Quel est votre projet pour l'utilisation, au bénéfice de la population du Bois-d'Oingt, du parc et de la maison Pichat, légués à la commune ?**

« La question est jugée intéressante et pertinente, ce qui en soi est déjà un progrès.

En effet, cette propriété dont la commune est propriétaire sans en avoir la jouissance du fait de l'usufruit conservé à Mme Pichat, pourrait très rapidement être cédée par celle-ci. Il faut donc avoir un projet pour l'utiliser et faire financer les travaux d'aménagements correspondants. L'équipe municipale élue en 2008, aura la charge de la réalisation de ce projet.

Les besoins sont nombreux (les jeunes, les personnes âgées, les réunions, la médiathèque...)

L'association demande à ce que soit prise compte la beauté de l'architecture et de l'environnement du parc, pour privilégier une utilisation culturelle et touristique, plutôt que des bureaux. Avec des salles de réunion, l'implantation de la médiathèque permettrait d'y envisager des activités diverses concernant tous les âges de la population. »

(NB : depuis cette date, Mme Pichat est décédée en novembre 2008)

**3. CR assemblée générale de l'Association « Bien vivre au Bois-d'Oingt »
du 6 décembre 2008**

Nous abordons ces sujets dans le cadre des travaux de la commission qui prépare le nouveau Plan local d'urbanisme (dit PLU). Plusieurs membres de notre association participent à cette commission.

« Quels seraient les besoins en équipements et espaces publics supplémentaires, pour une population qui a beaucoup augmenté ces dernières années et qui va continuer à le faire, quand les logements en construction ou en projet seront habités ?

C'est le moment de faire remonter nos demandes et d'imaginer un village plus confortable.

Des propositions seront faites le 18 décembre, sur l'utilisation du parc et de la maison Pichat. Une **médiathèque** digne de ce nom semble **prioritaire**....

Autres besoins :

Une vraie salle des fêtes ? Une salle de 60 à 70 m² pour le Club « Village de roses »... »

4. **Soirée Patrimoine et paysages du 18 décembre 2008**, à l'ancienne église, organisée par l'Association « Bien vivre au Bois-d'Oingt »

Les « projets pour le futur » font largement ressortir la nécessité d'une médiathèque plus grande et mieux équipées. Les animations sont évoquées.

Voici les diapos (sans les photos), qui parlaient de la médiathèque. (*présentées sous forme de fiction... comme si c'était déjà fait...*)

en 2010, Le Bois-d'Oingt inaugure sa nouvelle médiathèque

- *La maisonnette qui abrite à l'heure actuelle la médiathèque du Bois-d'Oingt est bien insuffisante pour une population qui atteint 2000 habitants.*
- *Une solution provisoire d'agrandissement avait été envisagée dès les années 90 en attendant que la commune puisse utiliser la propriété Pichat, léguée à la commune en 1991, mais dont Mme Pichat avait l'usufruit.*
- *Cette solution provisoire n'ayant jamais été mise en œuvre, il faut passer directement et rapidement à un projet définitif: aménagement de la maison Pichat ou construction d'un bâtiment neuf. Dans ce 2^e cas, il faut prévoir un terrain bien situé.*
- *La commune a pris 10 ans de retard par rapport aux communes équivalentes.*

Association « Bien vivre au Bois-d'Oingt » 18 décembre 2008

La nouvelle médiathèque, côté confort

La salle des ordinateurs pour les jeunes de tous âges, avec accès wi-fi permanent à internet, se trouve à l'étage au-dessus

- *Les photos du diaporama montrent les salles de la bibliothèque de Châtillon : avec, la salle pour les enfants et son espace des contes, la partie rayonnages de prêt pour les adultes, les coins fauteuils, la banque d'accueil... D'autres photos, montrent la médiathèque de Saint-Vérand et celle de Pommiers...*
- *Des tables de travail et de consultation servent pour les jeunes et les moins jeunes venant passer un moment de loisirs... ou de repos... ou de convivialité...*

Association « Bien vivre au Bois-d'Oingt » 18 décembre 2008

Vivre et lire dans le parc Pichat...

- **Tous les mercredis, la médiathèque organise dans le parc Pichat, pour les enfants, des lectures sous les arbres qui font participer les adultes du groupe « lire et faire lire ».**
- **Des soirées musicales ou littéraires en plein air, sont envisagées dès juillet...**
- *Le parc de deux hectares de cette propriété apportera de l'espace et des arbres au centre, mais il pourra aussi accueillir des activités culturelles et de loisirs.*

*Association « Bien vivre au Bois-d'Oingt »
18 décembre 2008*

5. Réunion de la commission PLU du 17 décembre 2008

Il s'agit de la Commission mise en place par la commune pour préparer le nouveau Plan local d'urbanisme

M. DE SAINT JEAN indique que le projet devra tenir compte du besoin d'extension de la salle des fêtes. Il rappelle aussi que la commune manque de salle polyvalente, en particulier pour les associations.

Mme ROCHARD s'interroge sur le traitement des espaces publics.

M. TRINCAT rappelle que la maison Pichat et ses jardins vont pouvoir répondre à ce type de besoins (aussi bien de salles que d'espaces publics). Il rappelle que le bâtiment a environ 600 m² de plancher.

Mme ROCHARD estime qu'il faudra vérifier les besoins qui peuvent être satisfaits par la maison Pichat et les manques qu'il restera. **Elle s'interroge sur l'extension de la médiathèque.**

M. TRINCAT précise que l'aménagement de la maison Pichat représente de gros investissements pour la commune et que tous les besoins ne pourront peut-être pas tous être satisfaits. **Sur la question de la médiathèque, les bénévoles ont fait savoir que les extensions nécessaires seront réduites et qu'elles pourront se faire dans la suite du bâtiment existant.**

N'est-il pas difficile dans ce contexte affirmé, de ne compter que sur l'avis déjà émis par les bénévoles ?

6. Mercredi 14 janvier 2009 Réunion des bénévoles de la Médiathèque
Pas d'autre projet évoqué que le déménagement et ensuite le local à côté.

7. Jeudi 15 janvier 2009

L'association « Bien vivre au Bois-d'Oingt » a rendez-vous avec M. Trincat avec comme sujets principaux l'avancée des travaux de la Commission du PLU , et plusieurs permis de construire récents.

A cette occasion nous l'interrogeons sur les projets de médiathèque.
Le seul projet est l'extension dans le petit local à côté. Des crédits ont été obtenus : il faut les utiliser.

Je fais remarquer que ce projet ne peut être accepté, car il ne répond pas aux normes handicapés, la loi de 2005 oblige à cette accessibilité dans tous les lieux publics.

Afin de faire avancer le dossier, qui m'a l'air au point mort, je propose de faire une étude sur un projet de nouvelle médiathèque, dans la maison Pichat.

Sinon, il faudra construire un bâtiment neuf et donc prévoir un terrain dans le PLU.

M. Trincat accepte que je fasse cette étude, mais sans engagement pour la décision finale.

Le soir ou le lendemain, je mets au courant Lucienne Thimonier, en lui demandant d'attendre que j'ai confirmation pour diffuser l'information.

8. **Le 5 février**, j'appelle à la M.D.R. David Rosset, qui me parle du schéma directeur des bibliothèques et des projets pour Le Bois-d'Oingt. Il faut un projet ambitieux pour une bibliothèque de réseau. Ils doivent rencontrer l'équipe responsable de la médiathèque la semaine d'après.

9. le 5 février, après la séance publique du **conseil municipal**, j'informe J-Y Trincat des projets de la MDR et lui demande si je peux confirmer que le projet de la commune est bien dans la maison Pichat. Oui.

10. Entre le 6 et le 10 février, j'appelle 3 ou 4 fois Lucienne Thimonier pour la tenir au courant, puis M. de Saint-Jean et Marie-Claude Goujon. M. de Saint-Jean m'indique que les crédits « rénovation » ne sont plus disponibles et qu'il n'y aura rien pour 2010.

11. **Mardi 10 février à 14 h**, la réunion avec les représentants de la MDR prend la forme d'une réunion générale de tous les bénévoles. (Voir compte-rendu de Marie Sapin)

Merci d'ajouter à ce Compte-rendu :

« M-F Rochard informe de la proposition qu'elle a faite à la commune, et qui est acceptée, de réaliser cette étude pour une nouvelle médiathèque.

Plusieurs hypothèses sont évoquées :

- l'extension dans la petite pièce voisine est refusée par David Rosset et la MDR
- les Framboisiers : hypothèse déjà refusée par les bénévoles
- l'office de tourisme : trop petit
- la maison de M. Gonnet : hypothèse écartée, car il faut un local immédiatement disponible.
- La maison Pichat semble le seul lieu favorable pour cette bibliothèque de réseau. Voir quelle partie ? le rez-de-chaussée ?
- Il faut examiner les besoins : une commission est constituée...

- M-F Rochard s'inquiète de savoir si pendant les travaux de cette commission, les locaux de la Maison Pichat ne risquent pas d'être attribués à d'autres services ou structures. M. de Saint-Jean s'engage à ce que cela ne soit pas le cas. »

Marie-France Rochard